

Modification des accès véhicules à Conflans



Une remise en service des contrôles d'accès à Conflans sera effectuée la semaine du 29 mai. Il y a eu une optimisation du système de lecture de plaque.

À ce changement s'ajoute le remplacement de la borne Porte de Savoie par une barrière automatique. La barrière permettra une meilleure visibilité de l'ouverture ou non de l'accès.

Les autres accès peuvent être occasionnellement libérés (déménagement, travaux) par un code sur demande aux Services Techniques Gestion des Espaces Publics par courriel à gestion.espaces.publics@albertville.fr.

L'accès à la Cité Médiévale de Conflans est contrôlé par :

- Une barrière située au droit de la Porte de Savoie
- Une borne située au droit du parking de la Montée Saint Sébastien
- Une borne située au droit du n°18. Cette borne restera relevée en permanence et ne pourra être franchie que les personnes dûment autorisées titulaires d'un accès (riverains, services et autorisations spéciales).

L'accès aux véhicules externes est autorisé à des fins de livraisons :

- Chaque jour de 06 heures à 10 heures par la Porte de Savoie
- Chaque jour de 06 heures à 20 heures par la Montée Saint Sébastien

En dehors de ces horaires, l'accès à la cité médiévale de Conflans autre que piéton est strictement interdit, sauf aux riverains, services et autorisations spéciales.

